



# Licence professionnelle Création multimédia pour le web

## Rapport Hcéres

### ► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Création multimédia pour le web. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02038049

**HAL Id: hceres-02038049**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038049>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3LP120002581

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Création multimédia pour le web

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005 cette licence est portée par l'IUT de Provence sur le site d'Arles. Son objectif est de former des professionnels dans les domaines de la création de sites web multimédia, tant sur le plan de la communication que sur le plan artistique et technique grâce à une maîtrise des outils d'administration et de gestion des sites et des outils de production multimédia et audiovisuel. Les métiers visés sont ceux de chef de projet, webmestre, designer de sites web, intégrateur web, développeur d'application web dynamique et web TV. Cette spécialité est jumelée avec la formation Conception et administration de site web (ouverte en 2008) dont elle partage 60 % des enseignements. Cette formation jouit d'une très bonne attractivité (sept dossiers déposés pour une place) avec une certaine diversité de recrutement même si les titulaires de diplômes universitaires de technologie ou de brevets de techniciens supérieurs sont largement dominants. Bien qu'accueillant un bon contingent de stagiaires de formation continue, la formation n'est pas ouverte en alternance.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	55 %
Pourcentage de diplômés en emploi (1 an et 2,5 ans)	80-80 %

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

Le bilan proposé est celui d'une formation solide et efficace et conforme au cahier des charges de ce type de diplôme. L'attractivité de la formation est bonne et assure une certaine diversité du recrutement (supérieure à celle que pourrait induire certaines affirmations du dossier plaçant cette formation comme une suite du DUT « SRC »). Si la part des licences générales reste encore trop faible, la catégorie « autres » est largement présente (en partie liée à la formation continue). On constate une érosion rapide des inscriptions en provenance d'un diplôme universitaire de technologie au profit des Brevets de technicien supérieur. On regrettera que la sélection ne se fasse que sur dossiers, triés par un jury associant les professionnels. Les conventions signées avec les organismes prenant en charge la formation continue et la VAP permettent un accueil de bonne qualité de ce type de public.

Pour ce qui concerne les partenariats professionnels, si la plupart ne sont pas ou pas encore formalisés, leur diversité et leur qualité sont bonnes. La Chambre de commerce et d'industrie locale est un partenaire incontournable et fortement investi dans les divers aspects de la formation. L'équipe de formation est déséquilibrée avec une part très insuffisante d'enseignements pris en charge par des enseignants-chercheurs. La part des professionnels est cohérente par rapport aux besoins de professionnalisation. Il est souligné la difficulté à maintenir *via* un renouvellement régulier le potentiel d'intervenants professionnels.

La politique des stages est efficace et les projets tuteurés bien valorisés. Cette volonté de professionnalisation se retrouve dans une prise en compte de la formation en langue vivante, les étudiants étant intensivement préparés à la certification CLES 1 ou 2 ou bénéficiant d'une version adaptée du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les contenus de formation sont bien adaptés aux objectifs, même si la dimension technologique est peut-être un peu trop marquée, surtout en début d'année, au risque de dissuader certains étudiants venus des filières artistiques ou culturelles. Dans la mesure où il existe une licence jumelle dont la dimension technique est encore plus forte, il pourrait être opportun de mieux différencier les approches. Un des rares points faibles du dossier est l'absence d'informations précises sur le fonctionnement de ce binôme de licences dont 60 % des enseignements sont partagés ainsi que le pilotage. L'insertion des diplômés est satisfaisante en quantité et plus encore en qualité. Le dossier fourni est à l'image de cette formation : solide et bien construit. On peut simplement regretter un certain manque de réflexion prospective mais, comme il est souligné par les responsables, il leur est difficile d'envisager des évolutions de fond (comme la mise en œuvre de l'alternance), l'ouverture de la seconde licence en 2008 ayant consommé toutes les forces humaines disponibles. La fiche d'autoévaluation est incomplète sans un réel bilan final.

- Points forts :
  - Une bonne organisation pédagogique.
  - Une insertion professionnelle très satisfaisante.
  - Des liens solides avec le milieu professionnel.
  
- Points faibles :
  - Une équipe pédagogique déséquilibrée (faible place des enseignants-chercheurs).
  - Un fonctionnement du conseil de perfectionnement guère perceptible.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux préciser la place et le rôle du conseil de perfectionnement et de s'interroger sur l'efficacité de son positionnement au niveau de l'établissement.

Il serait souhaitable de modifier la maquette pédagogique afin de permettre un apprentissage progressif des aspects techniques. Cette évolution permettrait d'attirer davantage d'étudiants issus de licences générales du domaine artistique et atténuerait le caractère trop technologique du début de formation, qui la fait apparaître comme une prolongation du DUT « SRC ».

Même si les moyens sont en l'état actuel, insuffisants pour la mettre en place, il serait néanmoins opportun de réfléchir à l'ouverture à l'alternance.